

Comprendre et protéger sa santé auditive avec Insuneo

Tout savoir sur l'audition

La santé auditive désigne l'état général de l'audition, la capacité du système auditif à bien entendre, bien comprendre et bien interpréter les sons.

On parle de **déficience auditive** lorsqu'une personne n'est pas capable d'entendre aussi bien qu'une personne ayant une audition normale. La déficience auditive peut toucher une oreille ou les deux et entraîner des difficultés à suivre une conversation ou entendre les sons de forte intensité.

7 millions

de personnes sourdes ou malentendantes en France

1/4 français

de 18 à 75 ans touché par une forme de trouble de l'audition

50% des jeunes

dans le monde s'exposeraient à des niveaux sonores dangereux pour l'audition

Les niveaux de surdité

Surdit  légère

De 20 à 39 dB de perte
Difficult  à entendre les sons faibles et aigus.

Surdit  s v re

De 70 à 89 dB de perte
Entendre uniquement les sons forts.

Surdit  moyenne

De 40 à 69 dB de perte
Difficult  à entendre la parole normale.

Surdit  profonde

Plus de 90 dB de perte
Entendre tr s peu de sons.

Les autres troubles



Presbycusie

Perte progressive de l'audition li e   l' ge.



Hyperacusie

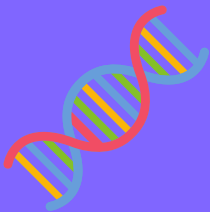
Son d form  en fr quence et intensit .



Acouph nes

Bourdonnements ou sifflements dans les oreilles.

Quelles sont les causes ?



Causes cong nitaless (maladies h r ditaires)



Infections (oreillons, m ningite)



Exposition forte et prolong e au bruit



Vieillessement



M dicaments ototoxiques

 chelle des d cibels



D sert

10 dB



Murmure

30 dB



Conversation normale

50-60 dB



Circulation dense

70-85 dB



Concert de musique

90-100 dB



Sir ne d'ambulance

110-120 dB



D collage d'un avion

130 + dB

Les remboursements

L'Assurance Maladie

2 cat gories

Aides auditives de classes I

Offre 100 % Sant  → pas de reste   charge

Aides auditives de classe II

Hors offre 100 % Sant  → reste   charge



La S curit  sociale rembourse les consultations ORL   hauteur de 70 % du tarif de convention ou du BRSS.

L'Assurance Maladie rembourse les aides auditives   hauteur de 60 % sur la base d'un tarif fix    400   par oreille.



La Mutuelle Auditive



Intervient apr s le remboursement de la S curit  sociale pour r duire le reste   charge.

Offre un second remboursement pour  tendre la couverture des frais auditifs.



Assure un remboursement complet des frais auditifs, avec un faible reste   charge ou aucun.

Les garanties auditives   avoir

Remboursement des proth ses auditives.

Prise en charge des consultations chez l'audioproth siste.

Remboursements des piles et autres accessoires auditifs.

Nos conseils



Utiliser des bouchons d'oreilles dans des environnements bruyants



Ne pas  couter de la musique   volume  lev 



Faire contr ler son audition r guli rement



Sensibiliser aux risques auditifs autour de soi

Les sp cialistes   consulter

M decin g n raliste

- Premier diagnostic et prescription d'examens compl mentaires

Oto-rhino-laryngologue (ORL)

- Diagnostic, tests et traitement des troubles auditifs

Les prises en charges possibles



Greffe tympanique / reconstitution du syst me de transmission des sons

Proth ses auditives / implants cochl aires

